

Appel à candidatures Résidence mission

Pôle formation Bergerie nationale de Rambouillet

1) La Bergerie nationale

La Bergerie nationale est située sur la commune de Rambouillet, Ville d'Art et d'Histoire et Ville porte du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Elle est au cœur du Domaine national de Rambouillet qui est un des derniers représentants des grands domaines royaux du XVIIIème siècle. Il rassemble l'ancien domaine des chasses, le château et ses jardins d'agrément, ainsi qu'une ferme expérimentale tournée vers la formation et l'innovation depuis le siècle des Lumières, devenue depuis la Bergerie nationale.

De la grande Ferme royale à la Bergerie nationale d'aujourd'hui, ce sont plus de deux siècles d'histoire consacrés à l'expérimentation en élevage, à la recherche appliquée et à la diffusion des bonnes pratiques, notamment par la formation. En créant sa ferme expérimentale, Louis XVI a pour objectif d'améliorer les cultures et les races animales françaises. Cela se traduit notamment par l'importation du mouton mérinos, devenu patrimoine vivant, géré en consanguinité raisonnée depuis son arrivée en 1786. Au-delà des expérimentations, l'établissement se tourne vers la formation en élevage dès 1794. C'est aussi dans ses locaux qu'ont été mises au point les techniques d'insémination animale en 1946. Aujourd'hui, la Bergerie nationale est au service de 5 grandes missions transversales :

- La formation initiale et continue (400 apprenants) sur les métiers de l'agriculture et de l'élevage,
- L'appui à l'enseignement agricole et à la profession,

- L'éducation du public et l'animation du territoire en accueillant plus de 100 000 visiteurs chaque année,
- Les activités de production, aujourd'hui en bio et valorisées en circuits courts,
- La préservation du patrimoine naturel, du patrimoine vivant, du patrimoine bâti.

2) Le pôle formation

Centre constitutif de la Bergerie nationale, le pôle Formation est sans cesse en évolution afin de s'adapter aux évolutions de l'agriculture et de répondre aux sollicitations des filières professionnelles.

Composé d'un CFA et d'un CFPPA, il forme plus de 400 apprenants, qui de la seconde à la licence, suivent des formations dans l'élevage, l'agriculture et la santé animale. Ces formations, qu'elles se fassent par la voie de l'apprentissage ou de la formation continue, ont vocation à former les professionnels de l'agriculture de demain.

En parallèle, le pôle formation a pour mission de former et de développer l'esprit critique des citoyens de demain. Pour parvenir à ces objectifs, l'enseignement agricole intègre pleinement l'éducation artistique et l'ouverture culturelle de ses apprenants dans ses programmes, tout particulièrement à travers l'enseignement de l'éducation socioculturelle (ESC), matière qui lui est spécifique.

C'est en particulier dans le contexte de ces cours et des projets d'ESC que les apprenants sont amenés à s'ouvrir sur le monde et le territoire social et culturel qui les entoure. Tout au long de leur formation ainsi que dans le cadre extra-scolaire de l'association des apprenants, ils sont amenés à produire et expérimenter le processus créatif artistique.

3) La Résidence-mission

Dans le cadre de sa mission de médiation culturelle et de formation des futurs citoyens, le pôle formation de la Bergerie nationale lance un appel à candidatures pour accueillir des artistes en résidence pendant quatre mois, à la rentrée de septembre 2022. Cette résidence artistique et culturelle en milieu scolaire a pour ambition de participer au développement de l'éducation artistique et culturelle, de construire une collaboration entre les professionnels des métiers artistiques et culturels, les équipes éducatives, les jeunes, leurs familles et d'approfondir les partenariats et de créer de nouvelles interactions sur le territoire de Rambouillet.

Cet appel est ouvert à tous les artistes et professionnels de la culture en solo ou réunis en collectif, dont le projet et la pratique de médiation artistique peuvent être en adéquation avec les objectifs que se fixe le pôle formation.

Tous les types de pratiques artistiques sont acceptés.

Pour l'artiste-résident, le projet donne une grande place à la rencontre, l'immersion et le partage.

L'enjeu pour l'artiste est d'établir une relation avec les publics, fondée sur la compréhension et l'expérience d'un processus créatif. Son intervention auprès des publics doit permettre d'expérimenter ce qu'est un processus créatif (recherche, inspiration, concept, démarche, orientations, matérialisation, technique, résultat) et les différents outils mobilisables.

Pour cela, l'artiste-résident doit articuler médiation et production. Par la pratique, l'artiste-résident, proposera un cadre d'intervention susceptible de créer un échange avec les publics autour de ses compétences propres et/ou ses expériences. Ses échanges permettront aux publics de réinterroger leurs propres ressources en matière d'expression, de liberté de création et d'alimenter le processus de co-construction.

Il doit aussi avoir déjà réalisé des œuvres qu'il devra présenter aux apprenants dans un travail de médiation et d'éducation artistique.

La prise en compte des publics et des ressources locales (Château de Rambouillet, La Lanterne, L'usine à chapeau, la Laiterie de la Reine...), de toutes natures confondues (lieux culturels, matériaux, effets d'opportunités) nourrira le projet, la démarche, l'imaginaire de l'artiste et des publics.

L'artiste devra faire rayonner son action sur tout l'établissement de la Bergerie nationale et faire en sorte de toucher toutes les classes du pôle formation. Pour le cœur de projet il sera amené à intervenir plus particulièrement avec les formateurs d'ESC dans le cadre de projets de création et d'expression artistique avec différentes classes du pôle formation (2 classes de Secondes et 2 classes de Terminales) et permettre des rencontres avec les jeunes des structures socioculturelles et des établissements scolaires de Rambouillet. Il sera aussi amené à développer des actions avec les membres de l'association des apprenants et les visiteurs de la ferme pédagogique. Il veillera à organiser des actions de médiation auprès des différents publics de la Bergerie nationale, d'établissements scolaires voisins, des structures socioculturelles, des maisons de retraites, des associations... en partenariat avec les formateurs et les apprentis en BTSA dans le cadre de leur projet d'Initiative et de Communication où ces derniers sont amenés à promouvoir et à organiser des événements d'animation du territoire.

Un comité de programmation constitué d'apprenants, de formateurs, de personnels de la Bergerie Nationale et de partenaires culturels se réunira pour examiner les dossiers en juin 2022. Les réponses seront données à tous les candidats au plus tard le 30 juin 2022

4) Objectifs

- Encourager et accompagner la pratique et l'expression artistique individuelle et collective des usagers de la Bergerie nationale, en particulier celle des apprentis ;

- Contribuer à réduire les inégalités d'accès à l'art et à la culture ;

- Développer l'esprit critique, la compréhension des enjeux de société, le partage des connaissances et la transversalité des champs artistiques ;

- Ouvrir à une autre vision du monde et de développer l'esprit critique de l'élève ;
- Permettre au plus grand nombre d'appréhender le processus de création qu'il soit en lien avec la création contemporaine, le patrimoine ou la culture scientifique, ou les programmes scolaires ;
- Proposer une éducation artistique et culturelle fédératrice concernant aussi bien les enfants et les jeunes, que leurs familles ;
- Contribuer au développement artistique et culturel du territoire (patrimoine, lecture publique, musées, cinéma, théâtre, danse, musique et pratique chorale...).

Ce projet fait partie d'une dynamique globale de développement du territoire, qui donne aux élèves, personnels et visiteurs des possibilités inédites d'ouverture sur le monde culturel et artistique.

Le candidat pourra s'appuyer sur les documents suivants pour mieux comprendre les objectifs de l'éducation socioculturelle dans l'enseignement agricole : (
https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bacpro/bac-pro-da-MG1Dec2017.pdf ; https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/2nde-pro/2nde-pro-da-EG1.pdf)

5) La thématique

A l'image de Rambouillet et de son territoire, le pôle formation de la Bergerie nationale est un établissement qui possède une identité à la fois rurale et urbaine, tant par les formations proposées, les métiers sur lesquels elles débouchent, que par sa situation géographique. Les apprenants du pôle formation sont à l'image de cette situation. D'horizons sociaux différents, ils sont balancés entre deux mondes. Ils sont très influencés et attirés par la culture urbaine, sa mode, sa musique, ses codes pour communiquer. Parallèlement ils sont imprégnés de valeurs attachées au milieu rural qui définissent leur vision du monde. Entre ces deux pôles, ils semblent parfois avoir du mal à se positionner et développent des discours et des habitudes contradictoires. C'est pour cette raison que nous souhaitons que l'artiste ou le collectif qui viendrait en résidence au pôle formation de la Bergerie nationale travaille sur la thématique « **Grandir entre ville et campagne : construire des ponts pour vivre entre deux mondes** ». L'objectif de cette thématique est d'interroger et pourquoi pas de repenser les relations qui existent entre ces deux facettes de nos apprenants et de notre territoire qui font à la fois notre particularité et notre singularité.

6) Le déroulé de la résidence

Cette résidence est composée de 2 phases : L'immersion, l'action artistique. Elle se déroule durant 4 mois, de septembre à janvier 2022. L'artiste doit s'assurer d'une disponibilité

importante sur cette période.

La phase 1 : L'immersion (Septembre)

La phase d'immersion soutient l'infusion artistique et permet les rencontres et les échanges entre l'artiste et les acteurs en présence (formateurs, groupes classes, référents des structures culturelles partenaires et celles envisagées). Elle doit permettre à l'artiste de faire évoluer son projet initial au fil des rencontres, des apports et des orientations que prendront les groupes avec lesquels il travaillera. Ce projet initial doit pouvoir être adapté en concertation avec les apprenants et l'équipe pédagogique pour permettre de répondre aux objectifs pédagogiques de la formation.

La phase 2 : L'action artistique (Octobre à janvier)

- Les ateliers artistiques en classe et hors classe :

L'artiste (individu ou collectif) engage avec chaque groupe un travail de co-construction à partir de la thématique et des orientations prises par le groupe.

- Rencontres entre les groupes et classes accompagnées et les structures partenaires.

- Un temps de médiation : l'artiste devra accompagner les groupes dans la démarche de médiation de leur production artistique.

- La sortie de résidence : A l'issue de la résidence, l'artiste (individu ou collectif) produit une restitution de fin de résidence afin de documenter l'expérience partagée et de laisser une trace. Imaginée comme une édition d'artiste, cette production originale peut revêtir tout format (imprimé, objet, vidéo, son...).

7) Modalités et conditions d'accueil

-Parler français couramment

-Être artistes ou professionnels de la culture

-Durée : 4 mois (étalement possible de septembre à janvier)

-Période : septembre à janvier

-Mises à disposition possibles selon le type de pratique artistique retenu et les besoins de l'artiste : granges de 150m2, bureau équipé (téléphone et informatique), logement à étudier, repas matin, midi et soir...

-Financement : 10000€ pour l'ensemble de la résidence mission pour l'artiste/professionnel de la culture ou le collectif.

8) Calendrier prévisionnel

-Date limite de dépôt de candidature : 12 juin 2022 à minuit

-Rencontres des artistes présélectionnés le 28 juin 2022.

-Réponse : 30 juin

-Accueil de 4 mois à déterminer conjointement

9) Partenaires

- DRAC Ile-de-France,

- Ville de Rambouillet,

Pour postuler :

Adressez votre dossier, avant le dimanche 12 juin 2022 minuit, à :

Par mail intitulé « Candidature Résidence d'Artistes » à : timothée.croizer@bergerie-nationale.fr ; caroline.le-dylio@bergerie-nationale.fr ; alois.veuillet@bergerie-nationale.fr ;

Votre dossier (papier ou au format PDF selon type d'envoi) doit notamment comporter :

- Un Curriculum Vitae ainsi qu'un accès au dossier artistique et aux productions antérieures de l'artiste.

-Une lettre de motivation.

- Un budget prévisionnel précis, qui sera appelé à être modifié à l'issu du premier mois d'immersion.

- Une proposition de projet détaillée présentant les orientations artistiques du projet proposé en lien avec les intentions mentionnées dans le portrait de la résidence-mission, prenant en compte les particularités du territoire, du pôle formation de la Bergerie nationale et des publics. Le candidat développe sa vision de la thématique en écho à sa pratique et son

regard sur le territoire. L'artiste fait une proposition de parcours culturel pour permettre d'ouvrir les perspectives des publics face aux thèmes et aux pratiques artistiques qu'il développe. Enfin, il présente également la méthodologie envisagée pour les deux phases de la résidence-mission et fait une proposition pour la restitution finale. Ce dernier n'est pas engageant et peut évoluer au contact du terrain, des apprentis et de l'équipe pédagogique. La faisabilité du projet présenté doit être anticipée. Important : le format de la présentation est libre, il peut inclure du texte, de l'image fixe ou animée, etc.